

ALLOCUTION DE LA DELEGATION DE LA GUINEE - BISSAU A LA 4EME
CONFERENCE DES ETATS PARTIS DU TCA

Monsieur Le Président de la 4ème Conférence des Etats Partis du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) ;

Mesdames et messieurs

La Délégation de la Guinée-Bissau se joint aux intervenants qui l'ont précédée pour remercier le gouvernement du Japon pour avoir si brillamment accueilli cette importante conférence et, vous féliciter pour la sagesse et la maîtrise avec lesquelles, vous et vos co-présidents avec l'appui d'autres organes, notamment le Secretariat, mènent les travaux de cet important évènement, pour la promotion et la consolidation de la paix mondiale, en tant que Droit HUMAIN UNIVERSEL.

Monsieur le Président,

Ma Délégation voudrait souligner que, la Guinée-Bissau soucieuse du respect de ses engagements internationaux qu'elle a pris, en signant le Traité sur le Commerce des Armes dès le lendemain de l'ouverture à la signature. En effet et malgré les différents obstacles, notamment le manque d'opportunité, qui s'explique par une crise politico-institutionnelle qui a longuement perduré dans le pays, mon pays n'a jamais manqué de volonté politique dans la gestion du processus de ratification et conséquente mise en œuvre de cet INSTRUMENT JURIDIQUE INTERNATIONAL, en l'occurrence le Traité sur le Commerce des Armes (TCA). La preuve en est que sa mise en œuvre anticipée est en cours et, dans ce cadre, une discussion est un cours, portant sur un draft de Loi de domestication de la Convention de la CEDEAO sur les

ALPC et en même temps sur le TCA, avec nos partenaires bilatéraux de la coopération SUD -SUD.

D'autre part, le Parlement, dès la reprise de ses travaux, a approuvé le 28 juin de l'année en cours, la ratification du TCA et le Président de la République ira signer très bientôt le respectif Décret de Promulgation, et le respectif l'instrument sera déposé dans les plus brefs délai. Tout cela fut possible grâce à l'engagement et la détermination de l'Institution qui tutelle la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre, `a savoir, le Ministère des Combattants de la Liberté de la Patrie que j'ai l'honneur de diriger.

Monsieur Le Président,

La Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre (CNLCPALPC), en sa qualité de Point Focal du TCA, va soumettre dès que possible au Fonds d'Affectation Volontaire (FAV), une demande de financement d'un Projet dont la matérialisation serait d'une importance capitale dans la domestication du TCA.

Monsieur Le Président, vu le retard que la Guinée-Bissau avait accusé dans ce processus de ratification du TCA, et cela indépendamment de sa volonté, ce qui lui avait valu d'être le seul Etat de la CEDEAO, signataire et non Parti du TCA, la délégation que j'ai l'honneur de présider, aimerait profiter de ce forum, pour lancer une forte plaidoirie auprès du FAV, afin qu'il d'examine opportunément le Projet qui lui sera soumis par la ComNat Guinée-Bissau.

Monsieur Le Président, la délégation de la Guinée-Bissau se joint aux précédents Intervenants pour remercier le Gouvernement du Japon pour le accueil chaleureux dont nous avons l'objet dès notre arrivée dans cette belle ville de Tokyo, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour nous avoir permis de participer `a cette rencontre Internationale de si haut niveau, et d'une importance capitale pour la sécurité et la paix mondiales.

JE VOUS REMERCIE UNE FOIS DE PLUS.

LA DELEGATION DE LA GUINE-BISSAU

- 1.Dr. Aristides OCANTE DA SILVA
MINISTRE DES COMBATTANTS DE LA LIBERTE
DE LA PATRIE, ET**
- 2.Dr. IOBA EMBALO
DIRECTEUR DU CNCMRAP
DE LA GUINE-BISSAU**